

Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern

Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)

Band: 12 (1891)

Heft: 2

Artikel: Mitteilungen

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

remplit donc le rôle de la ligne droite et de la ligne circulaire servant de fondamentales aux autres formes.

Mais, quelle qu'elle soit, une couleur peut devenir un élément de beauté par ses affinités et ses contrastes, c'est-à-dire, par sa disposition dans un ensemble de couleurs.

Quand l'œil est simultanément impressionné par deux couleurs différentes juxtaposées, il les voit dans leur plus grande dissemblance possible. Il en résulte que, si l'on juxtapose, par teintes plates, une couleur claire à une couleur foncée, du côté où elles se touchent, celle-ci paraît plus foncée et celle-là plus claire qu'elles ne le sont; tandis que, sur les côtés opposés, elles ont leur force réelle. Il s'établit donc, entre ces deux couleurs uniformes, un jeu de nuances et un certain mouvement par leur simple juxtaposition. Ainsi si l'on oppose un jaune très clair à un violet très foncé, le premier apparaît presque blanc et le second presque noir.

Le blanc et le noir qui ne sont, à proprement parler, pas des couleurs, vu que le blanc est la réflexion totale de la lumière et le noir son absorption complète, s'ils sont appliqués contre une autre couleur, la modifient: le blanc la fait paraître plus foncée, le noir plus claire. Ainsi en plaçant le bleu à côté du blanc plus ou moins clair, le bleu paraît d'autant plus foncé ou plus bleu que le blanc est plus lumineux; et, en le mettant à côté du noir plus ou moins foncé, il paraît d'autant plus clair ou plus lumineux que le noir l'est moins.

Harmonie des couleurs.

Voici, d'après les auteurs cités, les principaux phénomènes que produit le rapprochement des différentes couleurs, en observant toutefois que les faits fournis par la théorie ne donnent pas, pour la pratique, des indications rigoureusement précises.

1^o Toutes les fois qu'on juxtapose des couleurs complémentaires, elles s'exaltent réciproquement; chaque couleur atteint ainsi sa plus grande intensité, parce que ces deux couleurs sont les plus dissemblables possibles: le jaune et le violet étant juxtaposés se font donc naturellement ressortir et valoir; de même le bleu et l'orangé, le rouge et le vert et ainsi de suite.

2^o Lorsque de 3 couleurs qui sont complémentaires chacune de deux autres, on en oppose deux, celles-ci prennent chacune une partie de la 3^e et s'en rapprochent. Ainsi soit le jaune, le rouge et le bleu; si l'on oppose le rouge au bleu, ils prennent l'un et l'autre du jaune; le rouge tend vers la capucine, le bleu vers la turquoise et ainsi se rendent complémentaires; de même le grenat et la turquoise opposés prennent de la teinte du safran, le grenat paraît plus rouge, la turquoise plus verte et ainsi deviennent complémentaires.

3^o La juxtaposition des couleurs non complémentaires les atténue et les rabat. Un rouge trop vif sera apaisé par le voisinage du bleu; le violet rapproché du jaune

prendra l'aspect d'un rose clair, et, pour arriver à produire ces effets, il suffira de jeter un coup d'œil sur le tableau dressé par M. Helmholtz.

Ce tableau, que nous publierons prochainement, donne le résultat des mélanges des couleurs prismatiques.

4^o Comme dans la juxtaposition de deux couleurs composées d'un même élément, celui-ci s'affaiblit, les éléments divers s'opposent davantage. Ainsi soit le vert, composé de bleu et de jaune, placé à côté du violet, composé de bleu et de rouge; l'élément commun, le bleu, s'affaiblissant, le jaune domine dans le vert et le rouge dans le violet; l'œil perçoit donc le vert devenu jaunâtre, ou le soufre, et le violet devenu rougeâtre, ou le grenat, dans leur plus grande dissemblance possible.

(A suivre.)

Mitteilungen.

An die Kosten der von unserem Vereine angestrebten Erstellung eines Schweizerischen Lehrmittels für Arbeitsunterricht hat das Tit. Schweizerische Departement für Industrie und Landwirtschaft pro 1891 einen Bundesbeitrag von Fr. 1000 gewährt.

— Die Herren Prof. Bendel in Schaffhausen, Dr. Largiadèr, Schulinspektor in Basel, Erziehungsdirektor Clerc in Neuenburg, Dr. Bouvier, Schuldirektor in Genf, und Vockinger, Zeichnungslehrer in Stans, welche vom Vorstande ersucht wurden, die Beurteilung der auf unsere Preisausschreibung eines Lehrmittels für Cartonnagearbeiten bis 1. April 1891 eingehenden Arbeiten zu übernehmen, haben in verdankenswerter Weise alle die auf sie gefallene Wahl angenommen, ebenso die als Suppleanten bezeichneten Herren Tièche, Architekt in Bern, Rektor Dr. Werder in Basel, Säxer, Professor in Chaux-de-Fonds, Genoud, Direktor der Schulausstellung in Freiburg, und Lorenti, Lehrer an der Kunstschule in Bern.

Solothurn. Der Handfertigkeitsunterricht, weil die Erziehungsmittel vervollständigend und auf das Erwerbsleben überleitend, macht zusehends Fortschritte; eine Reihe unserer jungen Lehrer haben ein- oder mehrmals die bezüglichen Lehrkurse besucht. Praktische Versuche haben bisher stattgefunden in Zuchwil, Kriegstetten und hinsichtlich der Cartonnagearbeiten namentlich in Welschenrohr. (Bericht des Erziehungsdepartements.)

Glarus. Nachdem eine Eingabe bei der Schulbehörde nicht den gewünschten Erfolg gehabt, eröffnete Herr Meyer, Lehrer, hier aus eigener Initiative einen Kurs für Knabenarbeitsunterricht. Unterstützt durch eine edle Woltäterin, die für 3 Knaben das Honorar bezahlte und durch einsichtige Eltern, begann der Kurs den 10. Januar. Den Anfang bilden Cartonnagearbeiten. Die Zahl der Teilnehmer beträgt 15. Wir rufen Herrn Meyer ein freundliches Glükauf! zu.